



INSTRUCTIONS & GARANTIE

Clubmaster ICONIC

BRISTON 

INTRODUCTION

Nous vous félicitons de l'acquisition de votre montre BRISTON et vous remercions pour votre confiance.

La Clubmaster ICONIC est une interprétation horlogère classique de la montre automatique dans la collection BRISTON. Véritable icône en terme de design, ce modèle se distingue par l'ouverture de son boîtier en son fond qui permet d'apercevoir la beauté du mouvement automatique doté d'une masse oscillante avec une décoration « Côte de Genève ».

Nous vous invitons à consulter les instructions d'utilisation et vous souhaitons beaucoup de plaisir avec votre montre BRISTON.

INSTRUCTIONS

La montre BRISTON doit être entretenue régulièrement pour garantir un bon fonctionnement.

Les intervalles d'interventions varient en fonction du modèle, du climat et du soin apporté à la montre par son propriétaire. En règle générale, nous recommandons l'application des étapes ci-jointes en vue de préserver le plus longtemps possible l'état irréprochable de votre montre.

> Températures : évitez les températures au-delà de 0/100°F; -20/+40°C ou les environnements extrêmes.

> Évitez une exposition prolongée au soleil, les contacts avec l'eau et la vapeur en vue de prévenir toute déformation ou décoloration.

> Évitez les contacts avec l'alcool, les parfums, les détergents, tout produit cosmétique en vue de prévenir toute corrosion.

> Remontoir : vérifiez que la couronne du remontoir est en position normale afin d'éviter toute pénétration d'eau dans le mécanisme.

> Vérifiez le niveau d'ATM de votre modèle afin de savoir dans quelles circonstances utiliser votre montre (5 ATM = 50 mètres de profondeur – 165 feet). Vous pouvez vous laver les mains mais pas vous baigner avec votre montre.

Pour rappel, votre montre BRISTON est adaptée uniquement aux activités où l'eau est utilisée de manière modérée, comme se laver les mains ou douche. NE CONVIENT PAS pour la plongée ou autres activités aquatiques (natation, voile, surf...).

> Veuillez aussi noter que les bracelets en cuir ne sont pas adaptés aux activités aquatiques.

LA PRECISION

Modèles mécaniques à remontage manuel ou automatique

La précision des modèles mécaniques est déterminée par le balancier. Celui-ci effectue 21'600 par heure pour la Clubmaster ICONIC (voir les caractéristiques techniques).

Malgré tout le soin que nous avons apporté à la construction et au montage de votre montre, sa précision est soumise à l'influence de l'attraction terrestre, des champs magnétiques, des chocs, ainsi qu'au vieillissement des huiles. Elle se mesure à la régularité de la marche dans diverses positions. La nature de votre tempérament ou de vos activités peut être la cause de légères irrégularités. Si vous constatiez un écart de fonctionnement de votre montre, nous vous conseillons de la remettre à un distributeur BRISTON agréé qui effectuera les réglages nécessaires.

Caractéristiques techniques

- > Mouvement mécanique à remontage automatique, Calibres NH35A ou NH38A
- > 21'600 alternances/heure (3Hz)
- > Nombre de rubis : 24
- > Réserve de marche : jusqu'à 41 heures.
- > Couronne à 3 heures pour le réglage de l'heure et de la date (ICONIC Date) ou pour le réglage de l'heure (ICONIC Open)
- > Masse oscillante bidirectionnelle avec décoration «Côte de Genève»

MISE EN MARCHÉ DE VOTRE MONTRE BRISTON



Première utilisation de votre montre Briston

Maintenez la couronne contre le boîtier & faites quelques tours de couronne dans le sens horaire pour mettre en marche la montre et pour remonter manuellement le mouvement. La seconde centrale se met alors en route.

Veillez noter que votre montre se remontera automatiquement lorsque vous la porterez.

REGLAGE DE LA MONTRE ICONIC DATE



a) Réglage de l'heure

1. Tirez délicatement le remontoir dans sa 2^{de} position.
2. Tournez le remontoir pour régler les aiguilles des heures et des minutes.
3. L'aiguille des secondes redémarre lorsque le remontoir est repoussé dans sa position normale contre le boîtier. La montre se remet en marche.



b) Réglage de la date

1. Tirez délicatement le remontoir dans sa 1^{ère} position.
2. Tournez le remontoir à l'inverse des aiguilles d'une montre pour régler la date.

Attention : Ne jamais procéder à une correction de la date lorsque la montre indique une heure comprise entre 22 heures et 2 heures. Le mécanisme du changement automatique de la date s'enclenche pendant ce laps de temps et le mouvement pourrait en être endommagé.

3. Repoussez le remontoir dans sa position normale contre le boîtier.

REGLAGE DE LA MONTRE ICONIC OPEN



a) Réglage de l'heure

1. Tirez délicatement le remontoir dans sa 1^{ère} position.
2. Tournez le remontoir pour régler les aiguilles des heures et des minutes.
3. L'aiguille des secondes redémarre lorsque le remontoir est repoussé dans sa position normale contre le boîtier. La montre se remet en marche.

GARANTIE

Le mouvement d'une montre mécanique nécessite un entretien régulier (révision, lubrification, etc.), afin d'assurer sa longévité. Si votre montre a besoin d'une révision ou d'une réparation, veuillez la faire parvenir, accompagnée de son certificat de garantie, au point-de-vente agréé BRISTON qui vous l'a vendue.

Grâce à la garantie BRISTON, toute montre BRISTON sujette à la réparation d'un quelconque défaut de fabrication sera réparée gratuitement. Le certificat de garantie doit être dûment complété, cacheté et signé par le distributeur BRISTON agréé. Les événements ou éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie BRISTON :

- > tous les dommages résultant de soins inadéquats ou insuffisants, d'un accident ou d'une usure normale;
- > le cadran de la montre, le verre, la boîte, son bracelet, les passants du bracelet ou tout autre accessoire vendu avec la montre ou contenu dans l'emballage;

> toute réclamation liée à un dommage ou une lésion causée directement ou indirectement par le port d'une montre BRISTON;

> une perte en termes de résistance à l'eau suite à un contact avec de l'eau à plus de 50 mètres OU une perte en termes de résistance à l'eau suite à l'utilisation de la couronne de remontoir sous l'eau OU des dégâts consécutifs à l'usage d'alcool ou d'un détergent OU la présence de dégâts ou d'une corrosion significatifs sur la montre.

Les clients réclamant des services supplémentaires ou qui ne sont pas en mesure de présenter un certificat de garantie valide se verront facturer les honoraires d'intervention par BRISTON.

Toutes les informations reprises ci-dessus ont été consignées comme étant des informations techniques et seront sujettes à l'approbation finale de BRISTON. Tous les cas non couverts par la liste ci-dessus seront traités à l'avenant.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de BRISTON et ne peuvent pas être reproduites sans son autorisation.

Chaque montre BRISTON est couverte par une GARANTIE INTERNATIONALE DE 2 ANS contre tout vice de matériel et de fabrication. Cette garantie couvre toutes les pièces, à l'exception de la pile et des autres éléments mentionnés ci-dessus.

Nous ne sommes pas tenus responsables des dégâts occasionnés par la possession ou l'utilisation de la montre.

En cas d'échange d'une montre, BRISTON fera son possible pour vous satisfaire & échanger à l'identique.

Cependant, BRISTON ne peut garantir exactement le même imprimé ou coloris notamment sur les effets «écaille de tortue» car l'acétate de cellulose est unique et «fait main».

En cas de défaillance de la montre due à un vice de matériel ou de fabrication, veuillez nous la renvoyer. Veuillez joindre à votre montre, le coupon de garantie complété (avec le cachet du magasin) ainsi que la preuve d'achat, et indiquez clairement la nature du vice.

Cette garantie limitée est nulle si le vice est dû à une utilisation abusive ou inappropriée de la montre.

Merci de **contacter en premier lieu un revendeur agréé** qui se chargera de la procédure de retour et de vous reporter aux Termes & Conditions sur le site officiel : www.briston-watches.com ou de contacter le Service Client par e-mail : sc@briston-watches.com.

www.briston-watches.com

